

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la chapelle Saint-Christophe à Allerborn se caractérise comme suit :

La chapelle Saint-Christophe<sup>1 2 3</sup> de Allerborn (**GEN/SOC**) est située en hauteur, le long de la rue « Duerfstrooss »<sup>4</sup>. Entourée d'un mur d'enceinte (**AUT**) délimitant l'ancien cimetière, elle est très visible des alentours. L'église constitue de ce fait un marqueur fort, défini par son emplacement avec son mur d'enceinte construit en schiste ardoisier (**AUT**), son cimetière (**AUT**), son clocher massif (**AUT**) et son architecture (**AUT**). La carte de Ferraris (1770-1778) montre un édifice religieux de forme rectangulaire orienté vers l'ouest, entouré de son cimetière au même emplacement dans le village<sup>5</sup>. Le plan cadastral de 1827<sup>6</sup> montre une église toujours orientée vers l'ouest avec un chevet polygonal à trois pans, une nef rectangulaire, un clocher et un porche rectangulaires. On note au nord un bâtiment intégré à l'ensemble, sans doute le presbytère. La case croquis de 1875<sup>7</sup> montre une modification au niveau du porche du clocher et un agrandissement du cimetière vers l'ouest (**EVO**). Un mur est visible au nord. Le presbytère n'est pas représenté. Les formes anciennes du nom (*Alrebornen 1303, Alreburne 1317, Elreborn*) indiquent une origine germanique : *Erle* (« aulne ») + *Born* (« source, fontaine »), soit « la source aux aulnes »<sup>8</sup>. La chapelle Saint-Christophe d'Allerborn est documentée à partir de 1303 et les sources montrent qu'elle fut durablement liée aux biens et revenus du couvent du Marienthal. La première trace explicite d'un édifice religieux à Allerborn remonte à 1766 dans un registre des revenus du couvent du Marienthal, qui mentionne un don annuel de blé à « l'église d'Allerborn »<sup>9</sup>. Avant la réorganisation ecclésiastique de 1803, le village d'Allerborn dépend de la paroisse d'Oberwampach, dans le décanat de Bastnach. Depuis la réforme pastorale de 2017, il

<sup>1</sup> Christophe de Lycie — Wikipédia: **Christophe de Lycie**, plus connu comme **Saint Christophe**, est un saint du catholicisme ; il est considéré comme le patron des voyageurs. Christophe dérive des mots grecs *Khristos* (Christ) et *phorein* (porter), c'est-à-dire celui qui porte le Christ, en allusion à un homme de très grande taille (un « géant ») qui, selon la tradition, aurait aidé l'enfant Jésus à traverser une rivière. C'est d'ailleurs pour cette vertu que l'on voit son portrait sur les murs extérieurs de certaines églises à l'appui du traditionnel dicton « Regarde Christophe et va-t-en rassuré ». Saint Christophe dont le culte est attesté dès le V<sup>e</sup> siècle est fêté en Orient le 9 mai, en Occident le 25 juillet, selon le Martyrologe romain, et le 21 août dans le calendrier français.... Dans de nombreuses paroisses de France et de Belgique, il est de tradition de faire un pèlerinage et de bénir les véhicules des différents usagers de la route le jour de la Saint Christophe.

<sup>2</sup> Luxemburger Wort, 25 Jahre Autosegnung in Allerborn, 29 juillet 1950. Le curé P. Neyers de Oberwampach lance la tradition de bénir les véhicules à Allerborn.

<sup>3</sup> Luxemburger Wort, 18 juillet 1975. 50. Christophorusfeier in Allerborn. Sous le curé Johann Nikolasu Köntgen (1715-1747), une confrérie de Saint Christophe voit le jour.

<sup>4</sup> *Ons Hémecht*, 1 juillet 1928: deux autres Saints patrons sont évoqués . Saint Mathias et Saint Valentin.

<sup>5</sup> Ferraris, Joseph de, *Le grand Atlas de Ferraris*. Le premier Atlas de la Belgique.1777. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège, KBR Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles, 3. Éd., 2009, Dasbourg, 219.

<sup>6</sup> Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, Urkataster. Oberwampach, Section A d'Allerborn, 1827.

<sup>7</sup> Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, case croquis. N.849. Allerborn, chemin du village, 1875.

<sup>8</sup> *J. Meyers, Luxemburgisches Ortsnamenbuch*, vol. 1, Luxembourg, 1973, p. 28 : entrée « Allerborn » (étymologie : *Erlenborn* = *Quelle bei den Erlen*).

<sup>9</sup> *Der Landwirth*, 1904.

appartient à la paroisse Wëntger Sainte-Famille. La chapelle actuelle montre un plan au sol comprenant un chevet polygonal à trois pans (**AUT**), une nef rectangulaire (**AUT**), un clocher carré<sup>10</sup> et un avant corps (**AUT**). L'édifice est toujours orienté vers l'ouest. Le mur du cimetière et son cimetière (**AUT**) sont visibles avec une modification au nord (rétrécissement)<sup>1314</sup>. On accède à la chapelle par l'entrée du cimetière située sur la « Duerfstrooss ». Un portail métallique (**AUT**) est constitué de deux battants symétriques, chacun formé d'un cadre métallique rectangulaire à barreaux verticaux fins et serrés et surmontés de pointes. Celui-ci est encadré par deux piliers de pierre coiffés de boules décoratives en pierre de taille (**AUT**) ouvrant sur des marches menant au cimetière. Le mur du cimetière construit en schiste ardoisier (**AUT**) est enduit au sud et à l'ouest. Des contreforts maintiennent le mur également au sud et à l'ouest (**AUT**). Des marches en grès luxembourgeois (**AUT**) montent vers le cimetière. Le cimetière lui-même présente des tombes assez récentes à l'exception de la croix funéraire de la Famille Delforge-Liebertz, située à l'ouest du cimetière en bordure de mur. La croix funéraire en grès, datant de la fin du XIXème/ début du XXème siècle (**AUT**) présente un Christ en croix sculpté reposant sur un socle sculpté de motifs floraux et feuillages (**AUT**) et orné de volutes (**AUT**). Le corps du piédestal présente une forme galbée (**AUT**) avec en son centre une niche ovale encadrée de guirlandes de fleurs (**AUT**). L'ensemble est entouré d'arbustes (buis). Une autre croix funéraire datant également de la fin du XIXème siècle/début XXème siècle (**AUT**) des familles Peters/Sontag/Huberty, est à relever au nord de la chapelle. Constituée d'une croix (**AUT**) reposant sur un piédestal composé d'un socle à trois niveaux (**AUT**), elle est en pierre de grès et en pierre bleue (**AUT**). Les plaques funéraires sont en marbre blanc (**AUT**). La chapelle est implantée au milieu du cimetière avec un chœur vers l'est (**AUT**), une nef unique rectangulaire (**AUT**) et une tour-clocher (**AUT**) à l'ouest. La tour occidentale est massive et rectangulaire (**AUT**) et s'élève au-dessus du porche d'entrée (**AUT**). Des ouvertures verticales et rectangulaires très étroites (**AUT**) sont visibles du côté sud. Deux ouvertures plus larges au sud et au nord (**AUT**) sont situées en dessous de la corniche. La tour est surmontée d'une flèche octogonale (**AUT**) recouverte d'ardoises rectangulaires, coiffée d'une girouette métallique avec boule et croix (**AUT**). Des lucarnes renfermant des abat-sons (**AUT**) sont visibles au sud et au nord de la flèche. La base de la tour abrite un porche voûté (**AUT**) avec une ouverture cintrée (**AUT**), marquant l'entrée principale. La nef unique s'étend après la tour. Elle est rythmée par trois travées (**AUT**) renfermant chaque fois une baie cintrée (**AUT**). Chaque baie est encadrée par un encadrement en pierre de taille (**AUT**) dont la partie cintrée est peinte en gris. Les appuis de fenêtre semblent plus récents et non peints. Des tirants de façade décoratifs sont visibles au sud et surtout au nord de la nef (**EVO/AUT**). La toiture à deux versants (**AUT**) est en ardoises, la corniche (**AUT**) en bois peint en gris présente une mouluration simple (**AUT**) avec une bande plate inférieure, une moulure en doucine et un bord supérieur droit sur lequel repose une gouttière. Le chœur est plus étroit et légèrement surélevé par rapport à la nef (**AUT**). Il se termine par un chevet à trois pans (**AUT**) renfermant une baie cintrée (**AUT**) semblables autres baies de la nef. La toiture est également recouverte d'ardoises rectangulaires. A la base de la tour, une petite annexe latérale, le porche (**AUT**) renferme un petit débarras où se trouve encore un ancien dallage (schiste ardoisier ?) et une ancienne ouverture murée (**AUT/EVO**). La maçonnerie est en schiste ardoisier (**AUT**) recouverte d'un enduit de crépi blanc. Au dos du chevet, une porte en bois de petite dimension est visible (**AUT**).

<sup>10</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 10 janvier 1885 : réparations à la tour d'Allerborn. 28 mars 1891 : mise en état d'Allerborn à Oberwampach. 6 février 1917 : Allerborn: diverses réparations à la chapelle.

<sup>11</sup> Luxemburger Wort, 12 juin 1894 : réparations à la chapelle; 12 septembre 1899: réparations à la toiture; 2 septembre 1904: réfection de la toiture de la chapelle; 24 septembre 1907: neues Dach.

<sup>13</sup> Revue, 8 janvier 1955. On apprend que la chapelle a été restaurée.

<sup>14</sup> Luxemburger Wort, 10 décembre 1897. Mise en état du cimetière.

Constituée d'un seul battant elle est encastrée dans le mur (**AUT**). Elle présente une forme cintrée, reprenant la forme de l'encadrement en pierre (**AUT**). Le bois massif (probablement du chêne) est formé de planches verticales assemblées par une série de traverses diagonales disposées en motifs géométriques (**AUT**). Elles sont fixées par de nombreux clous à tête bombée (**AUT**). Une porte en bois cloutée de facture similaire (**AUT**) constitue l'entrée du porche vers la tour. Au-dessus de l'encadrement en pierre en plein cintre, la date de 1723 est peinte en blanc sur un fond gris foncé<sup>15</sup>. On accède dans le petit vestibule voûté avec oculus (**AUT**) recouvert d'un enduit lissé. Au-dessus de la porte, des solives sont visibles (**AUT**). L'ouverture menant à la nef présente elle un arc en plein cintre (**AUT**). Sur le mur latéral, une croix funéraire en pierre noire (**AUT**) est scellée dans le mur et porte l'inscription allemande : « *Hier ruht H, Nic. Kremer, Ex-Pfarrer von Derenbach, +1755* ». Au-dessus une petite fenêtre renfermant un vitrail moderne est visible dans l'épaisseur du mur (**AUT**). En face, une plaque, monument aux morts pour la guerre 1940-1945 est fixée au mur (**MEM/SOC/AUT**) : *Edouard Streveler, 16.1.1945, 66 ans ; Viky Rink, 27.2.1945, 2 ans ; Jean Goosse, 27.2.1945, 1 an ; Joseph Goosse, 3.6.1945, 9 ans ; Georges Goosse, 3.6.1945, 8 ans*. Le sol constitué de carrelages noirs pour toute l'église est récent. On accède dans la nef unique en dessous d'une tribune assez basse reposant sur des colonnes rectangulaires en bois. La chapelle présente une voûte en berceau continu (**AUT**), qui unit tout l'espace intérieur. La naissance de la voûte repose sur un simple bandeau mouluré (**AUT**) courant le long des murs latéraux. La voûte est enduite et peinte dans des tons crème et rose/beige (**AUT**) et décorée ponctuellement de motifs ornementaux (**AUT**). Ils remontent sans doute à une campagne de restauration du XIXème siècle. Les décors en stuc sont concentrés au niveau du dessous de la tribune, de l'axe central de la voûte et sur la partie du chœur (**AUT**). Trois grands cartouches polylobés de style baroque sont peints en enfilade dans la nef (**AUT**). Un grand cartouche similaire est situé sous la tribune. Au niveau du chœur, des étoiles à huit branches (**AUT**) s'alternent avec des cartouches plus simples en forme de polylobés symétriques (**AUT**). Le mobilier baroque (**AUT/PDR**) constitue un bel ensemble avec son retable, son autel latéral et sa chaire à prêcher. Le retable richement orné avec des colonnes torsadées (**AUT**), des décors floraux, ses angelots, ses dorures et faux marbres renferme en sa partie centrale le Saint patron de l'église Saint Christophe (**AUT**), protecteur des voyageurs et des pèlerins. Au sommet du retable, dans une petite niche se trouve une statue de Saint Bernard de Clairvaux (**AUT**). L'antependium peint en faux marbre présente un quadrilobe renfermant le monogramme IHS. Les boiseries du chœur (**AUT**) avec ses portes latérales sont surmontées de part et d'autre du retable de Saint Stéphane (**AUT**) à gauche et Saint Mathias (**AUT**) à droite. L'autel latéral est dédié à la Vierge Marie comme l'indique le monogramme AM peint sur l'antependium. Il est structuré par deux colonnes torsadées à chapiteaux dorés et décorées de guirlandes florales (**AUT**). Les fonds peints imitent le marbre veiné dans des tons bruns, rouges et verts et sont semblables à ceux apposés sur le retable majeur. La niche centrale renferme une Vierge à l'enfant (**AUT**). Sur le couronnement de l'autel trois autres sculptures sont visibles : Saint Anne entourée de Sainte Lucie et Saint Valentin ? (**AUT**). La chaire à prêcher, également de style baroque et présentant le même type de polychromie que les autels est constituée d'une cuve hexagonale suspendue sur un pied unique avec trois panneaux sculptés avec le Christ ? entouré d'apôtres (**AUT**). Chaque panneau est entouré de motifs floraux sous forme de guirlandes (**AUT**). L'abat-voix hexagonal porte en son dessous une colombe blanche, symbole du Saint-Esprit et en son sommet une statue d'ange musicien (**AUT**). Au mur une plaque décorative portant les tables de la Loi représentant les dix commandements et les lettres IHS (**AUT**). La tribune en bois massif du XVIIIème siècle repose sur une poutre transversale et deux colonnes de bois visibles de part et d'autre de l'entrée (**AUT**). La face avant est formée d'une balustrade à gros balustres tournés

<sup>15</sup> Luxemburger Wort, 18 juillet 1975. Une nef baroque est construite et rattachée à la tour massive datant sans doute de la fin du Moyen-Âge.

et le garde-corps est surmonté d'une moulure supérieure simple et souligné à sa base par une lisse horizontale épaisse (**AUT**). L'accès à la tribune se fait par un escalier en bois comportant deux volées (**AUT**). La rampe reprend le même style que la balustrade (**AUT**). Le plancher ancien de la tribune est constitué de larges planches jointes par clouage (**AUT**). Une porte en bois massif de style baroque avec ses deux panneaux rectangulaires avec des moulures en relief et ses ferrures (**AUT**) mène depuis la tribune au clocher. L'ensemble des vitraux sont de l'atelier Linster et datent aux alentours des années 1950<sup>16</sup> (**AUT/EVO/PDR**). Ils présentent des motifs géométriques avec un ornement ou symbole au centre (**AUT**). Le clocher renferme deux cloches : « Saint Christophe » de la fonderie F.&A. Causard de Colmar en Alsace et datant de 1892 et « Saint Mathieu », de la fonderie Causard de Tellin en Belgique et datant de 1836<sup>17</sup>.

Au vu des critères énumérés ci-dessus, à savoir entre autres l'ensemble constitué par l'église, notamment son clocher massif, son cimetière avec son mur d'enceinte, sa voûte avec ses décors ornementaux, ses vitraux, son autel majeur, son autel latéral, la chapelle Saint-Christophe remplit les conditions nécessaires pour être classée en tant que patrimoine culturel national.

Critères remplis : **AUT**– authenticité, **GEN**– genre, **PDR**– période de réalisation, **SOC**– histoire sociale et des cultes, **EVO**– évolution et développement des objets et des sites, **MEM**– lieu de mémoire.

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la chapelle Saint-Christophe à Allerborn, y inclus le cimetière (nos cadastraux 454/1089 et 453/1087).**

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christiane Bis, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gilles Surkijn, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 17 décembre 2025

---

<sup>16</sup> JANSEN-WINKELN Annette, Asselborn, Saints-Pierre-et-Paul, Lexikon der Glasmalerei im Großherzogtum Luxemburg, Band 1, Stiftung Forschungsstelle Glasmalerei des 20. Jh. e. V., 2010.

<sup>17</sup> REIFF Ferdy, Glockenklänge der Heimat, Band I, Ministère de la Culture, 1998, p.109.